

Au cœur du 25^e anniversaire de la Fondation Laure-Gaudreault

De juin 2015 à juin 2016, nous soulignerons de bien des manières la vingt-cinquième année d'existence de notre belle Fondation Laure-Gaudreault. Cela représente beaucoup d'énergie et de dévouement de la part de nos bénévoles qui en ont assuré le maintien et le développement. Grâce aux dons recueillis, grâce aux activités organisées partout au Québec, la Fondation a pu soutenir bien des organismes dédiés à l'aide aux jeunes ou aux personnes âgées. Avec l'appui inconditionnel de l'AREQ.



Robert Gaulin
Président de la
Fondation Laure-Gaudreault

Le bilan de ces 25 ans devrait nous réjouir : plus de 2 millions de dollars en aide, près de 11 000 personnes ayant choisi de devenir membres de la Fondation, un nombre grandissant de donatrices ou de donateurs, des centaines d'organismes qui ont pu profiter de notre aide financière, des bureaux régionaux dynamiques, une présence active dans tous les secteurs de l'AREQ, un engagement de la CSQ envers la Fondation et un fonds de capital qui atteint maintenant près de 300 000 \$.

Dans le contexte politique d'aujourd'hui, où les coupes insensées des gouvernements affectent sévèrement les plus démunis et rendent la vie difficile aux organismes d'entraide, la Fondation s'avère plus nécessaire que jamais. Et nous savons bien que nous ne pouvons répondre que partiellement aux nombreuses demandes d'aide. Nous sommes là et nous voulons continuer, parce que nous avons la conviction que nos actions ont une réelle portée, qu'elles contribuent au mieux-être de personnes âgées et permettent à des organismes de mieux réaliser leur mission d'aide.

Je vous lance le défi d'accomplir une action supplémentaire pour cet anniversaire marquant : recruter de nouveaux

membres au sein de l'AREQ, de votre famille ou chez des amis ou connaissances, augmenter votre don, participer à une activité de financement organisée dans votre secteur ou votre région, vous joindre à l'équipe sectorielle de la Fondation, utiliser votre talent de sollicitation à son bénéfice, etc. Il y a tellement de talent et de créativité au sein de l'AREQ pour espérer que la Fondation en tirera un profit additionnel pour soutenir ses œuvres.

Le 25^e nous invite à un engagement renouvelé et à penser à la pérennité de la Fondation.

La Fondation Laure-Gaudreault joue un rôle important dans toutes les régions du Québec. Elle est bien structurée, dispose d'une structure administrative légère et peu coûteuse et se développe grâce au travail de centaines de bénévoles. Elle redistribue en aide réelle et concrète plus de 80 % des sommes recueillies. Elle se doit plus que jamais de poursuivre sa mission d'aide et d'assurer sa pérennité.



La Fondation dispose d'un fonds de capital de près de 300 000 \$, nourri par les 10 \$ d'adhésion des membres, par des dons in memoriam, des dons particuliers ou par le cumul des intérêts. Maintenant que ce fonds a atteint un certain niveau, nous pouvons utiliser une partie des intérêts pour ajouter à la distribution annuelle d'aide. Pourquoi ne pourrions-nous pas chaque année soutenir dix, quinze ou vingt projets de plus grâce au rendement de ce fonds de capital?

Les legs testamentaires à la Fondation sont possibles, mais encore trop peu développés. Pour ce faire, il faut modifier le testament, ce qui n'est pas toujours possible lorsqu'il y a déjà eu décès. Alors, pourquoi ne pas procéder de son vivant, si les revenus ou les avoirs le permettent? Faire un don au fonds de capital, c'est contribuer à la pérennité de la Fondation et à celle de son don, sachant que cette contribution générera des intérêts annuels qui seront employés chaque année au soutien des projets d'aide de la Fondation. Pour le 25^e, ce serait une excellente idée.

Je vous invite à rêver avec moi à un monde meilleur et à y participer concrètement en faisant un geste particulier à l'occasion du 25^e de la Fondation Laure-Gaudreault.

N. B. Il est possible de faire un don en ligne en toute sécurité par l'entremise du site de la Fondation : fondationlg.org. ♦